

PRÉFET DE L'ISÈRE

Préfecture de l'Isère

Cabinet du Préfet
Bureau du cabinet
Section protocole – Manifestations/ Cérémonies

Tél.: 04.76.60.34.94
Fax : 04.76.44.68.00
Courriel : protocole@isere.pref.gouv.fr

Grenoble, le 6 mars 2019

Le Préfet de l'Isère

à

Mesdames et Messieurs les maires du
département de l'Isère

(en communication à Monsieur le sous-préfet de
La Tour du Pin et Monsieur le sous-préfet de Vienne)

OBJET : Pavoisement des bâtiments et édifices publics le mardi 19 mars 2019

Conformément aux instructions de Monsieur le Premier Ministre en date du 5 mars 2019, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'occasion de la Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales toute la journée du **mardi 9 mars 2019**.

Vous voudrez bien veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Pour le Préfet, et par délégation
Le Sous-Préfet, Directeur de cabinet

Charles BARBIER

